Shifting Pact
La certification des PMEs en transition

Rapport d’impact

ALIX

Rapport du 10-09-25

A. ODD* & impacts positifs de ALIX

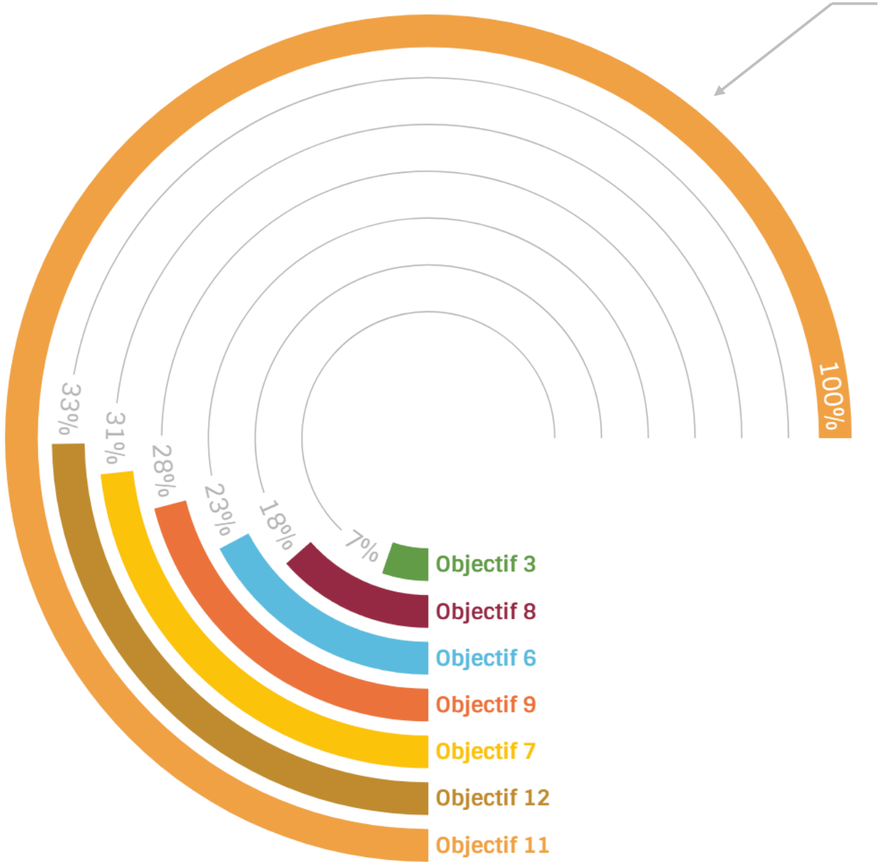

Mission d'entreprise

11.1 Accès au logement décent. ALIX a pour mission de contribuer à l'ODD 11.1 en réinventant le parcours immobilier grâce à une approche intégrée qui permet de concevoir et de réaliser des bâtiments de qualité et adaptés aux besoins des usagers, tout en conciliant confort, efficience et maîtrise des coûts.

Contributions spécifiques

8.2 Productivité économique. ALIX contribue spécifiquement à l'ODD 8.2 en rendant le processus immobilier plus efficace – gain de temps, maîtrise des coûts, diminution du stress – grâce à une méthodologie structurée et réactive.

9.1 Infrastructures durables, résilientes et accessibles. ALIX contribue à l'ODD 9.1 en offrant une approche intégrée (conception, chiffrage, réalisation) qui permet la création d'infrastructures résidentielles et professionnelles durables, coordonnées efficacement pour réduire complexité et risques.

11.3 Urbanisation durable. ALIX contribue de manière spécifique à l'ODD 11.4 en valorisant la qualité architecturale et la conception des bâtiments, participant ainsi à préserver le patrimoine et à renforcer l'identité des lieux.

12.5 Réduction des déchets. ALIX contribue de manière spécifique à l'ODD 12.5 en réduisant les gaspillages et les surcoûts grâce à son outil de chiffrage dynamique, qui permet d'optimiser l'usage des ressources et d'ajuster conception et budget de manière responsable.

ODD* : Objectifs de développement durable

LE SCORE SHIFTINGPACT®

40

Un score ShiftingPact® de 40 signifie qu'en matière de maîtrise de ses impacts, de ses pratiques ESG internes et de ses engagements, ALIX est considérée comme ayant atteint le titre d'entreprise "En transition" selon le référentiel ShiftingPact®.

Niveau de maturité atteint :

En transition | Durable | Inspirante

Le score en matière de pratiques environnementales est de 46

Le score en matière de pratiques sociales est de 26

Le score en matière de pratiques de gouvernance est de 19